

Formation à la rénovation énergétique FEEBAT :

4 nouveaux modules spécifiques à l'Outre-mer en préparation



FEEBAT, programme de formation à la rénovation énergétique performante, lance aujourd'hui la conception de quatre modules dédiés à l'Outre-mer. En voici les thématiques : Menuiseries – Couverture-Bardage – Chauffe-eau thermodynamique individuel – Petite climatisation.

Ces modules, développés avec les Pouvoirs publics, l'ADEME et les acteurs locaux, seront spécifiquement adaptés aux territoires ultramarins, en particulier aux principaux corps de métiers y exerçant dans le secteur de la rénovation énergétique. Ils compléteront l'offre FEEBAT déjà accessible sur place. Ces modules doivent répondre au mieux aux besoins des entreprises du BTP de ces territoires en étant plus proches de leur taille et compétences.

Des futurs modules développés dans le cadre d'une action spécifique Outre-mer initiée fin 2020

Créé en 2007 dans le cadre des CEE, FEEBAT est un programme national métropole et Outre-mer. A ce titre, [plusieurs modules de formation FEEBAT sont déjà accessibles aux professionnels de la rénovation énergétique de ces territoires](#)¹.

Fin 2020, sous l'impulsion des Pouvoirs publics et de l'ADEME, en lien avec les acteurs locaux, FEEBAT a engagé une action de réflexion pour développer de nouveaux modules adaptés à différents corps de métier intervenant dans la rénovation énergétique en Outre-mer, et aux spécificités de ces territoires.

Après une phase de définition des déroulés des modules, le programme FEEBAT, ses partenaires des territoires ultra-marins et le groupement d'experts impliqués dans ces travaux (FRBTP, AQUAA, CIRBAT, EQUINOXE, IMAGEEN, VERSO CONSULTING, WATT Smart avec la contribution de Qualit'Enr), viennent de se réunir pour lancer la conception de ces quatre nouveaux modules : contenus, outils, modalités de transmission auprès des formateurs afin que ces derniers les diffusent à leur tour aux professionnels et artisans locaux.

Ces derniers pourront ainsi bénéficier de solutions de formation reconnues, proposant des contenus pertinents et adaptés aux enjeux d'un marché de la rénovation énergétique en constante évolution et répondant aux spécificités de leurs territoires et corps de métier.

Les quatre futurs modules

- **Menuiseries** : en la matière, en Outre-mer, l'un des principaux objectifs est de limiter les apports de chaleur à l'intérieur du logement pour éviter les surchauffes et limiter le recours à la climatisation. Ceci a une incidence directe sur la mise en œuvre des menuiseries (choix de la baie en fonction de l'orientation du logement, de la présence d'un climatiseur..., traitement des points singuliers en lien avec les pluies tropicales, les vents puissants, tout en permettant la ventilation naturelle, etc.). Le module Menuiseries intégrera l'ensemble de ces spécificités.

¹ Modules FEEBAT déjà accessibles aux professionnels ultra-marins :

<https://www.feebat.org/formations/professionnels-du-batiment/les-formationen-adaptees-aux-dom/>

- **Couverture – Bardage** : 65% des apports de chaleur passent par la toiture. Les murs exposés, s'ils sont mal protégés, peuvent également laisser passer un apport de chaleur conséquent par rayonnement et conduction. Toiture et murs doivent donc faire l'objet d'un traitement adapté tout en limitant l'effet « thermos », a fortiori sur des territoires où les niveaux de chaleur et d'ensoleillement sont élevés. Un module dédié apportera des clés adaptées aux professionnels locaux.
- **Petite climatisation** : enjeu majeur de la maîtrise énergétique en Outre-mer, la climatisation impose des équipements correctement dimensionnés, installés par des professionnels parfaitement formés et qualifiés. Le module Petite climatisation accompagnera dans ce sens la montée en compétences des acteurs locaux, intégrant les facteurs-clés pour une climatisation optimale (bilan thermique du bâtiment, parfaite connaissance et application des nouvelles réglementations, etc.), tout en s'assurant de la bonne récupération des anciennes unités et des anciens fluides frigorigènes (enjeu majeur environnemental du remplacement des unités de climatisation en Outre-mer).
- **Chauffe-eau thermodynamique individuel** : un module Qualit'Enr reconnu par FEEBAT existe déjà sur cet équipement pour la Métropole. Celui-ci nécessite des adaptations aux spécificités de l'Outre-mer, en particulier en lien avec les températures moyennes observées sur ces territoires, celles-ci modifiant les approches à adopter en termes de sélection de l'équipement, de rendement, de dimensionnement, de puisage, etc.

Le regard des partenaires FEEBAT

Pour l'ADEME, ces nouveaux modules devront augmenter significativement le nombre d'entreprises formées et qualifiées demain sur les territoires d'Outre-mer. Le programme FEEBAT a su accompagner et ouvrir cette réflexion en travaillant sur une approche différenciée par corps d'Etat et en mettant en avance les compétences techniques disponibles localement. De Mayotte à la Guyane, en passant par la Réunion et les Antilles, tous les prestataires retenus sont présents et implantés sur au moins un des territoires d'Outre-mer éligibles aux CEE... Une première pour un projet de cette envergure !

Les nouveaux modules FEEBAT spécifiques à l'Outre-mer devraient être disponibles d'ici à fin 2023.

À propos de FEEBAT - Programme national de Formation aux Économies d'Énergie dans le Bâtiment

Au cœur d'un écosystème inédit, fédérant les acteurs du bâtiment et de l'architecture, de la formation et de l'enseignement (ministères, organisations professionnelles, institutionnels, etc.), FEEBAT, créé en 2007 dans le cadre du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), conçoit des modules et parcours de formation dédiés à la rénovation énergétique performante, reposant sur des modalités pédagogiques innovantes et délivrés par des organismes de formation habilités. FEEBAT accompagne la montée en compétences des professionnels en activité (artisans et entreprises du bâtiment, architectes et maîtres d'œuvre), de ceux de demain (élèves, apprentis et étudiants en lycées, Organismes de Formation par l'Apprentissage – Centres de Formation des Apprentis OFA – CFA - et Écoles nationales supérieures d'architecture et de paysage – ENSAP), mais aussi de leurs enseignants et formateurs.